

L'ACTIVITÉ SUR LE PLAN INTERNATIONAL

Premièrement, le gouvernement du Canada doit participer à la création d'un fonds international qui aiderait les pays du tiers monde à éliminer complètement les CFC.

Deuxièmement, il devrait promouvoir l'adoption d'un programme international élargi qui toucherait tant les CFC et les halons que les HCFC, le chlorure de méthyle et le tétrachlorure de carbone.

L'ÉCHANGE DE RENSEIGNEMENTS

Fort de l'appui de la Norvège, de l'U.R.S.S., de la Nouvelle-Zélande et de la Zambie, Greenpeace demande que les renseignements concernant les substances appauvrissant la couche d'ozone soient rendus publics pour chaque pays et pour chaque produit.

Il est en effet inadmissible que les gouvernements et les compagnies productrices de CFC gardent secrètes les activités d'une industrie qui met notoirement en péril l'équilibre de la planète toute entière.

La divulgation de toutes les données pertinentes accélérerait sûrement le débat politique qui catalyse les plans d'action à l'échelon national.

Le gouvernement du Canada devrait rendre publics tous les renseignements utiles concernant l'industrie des CFC au pays, afin que la population puisse comprendre les conséquences économiques qu'entraînerait une élimination des CFC. Le Gouvernement ne peut invoquer des arguments de rationalisation économique sans qu'ait lieu un débat franc et ouvert.